

L'APTS accueille favorablement les investissements en santé mentale jeunesse

Longueuil, le 28 octobre 2020 — L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) accueille favorablement l'annonce du ministre Carmant de bonifier de 25 millions \$ l'offre de service en santé mentale jeunesse, tout en étant consciente qu'il ne doit pas s'arrêter là. Elle en profite pour souligner l'approche multidisciplinaire du ministre, qui implique l'ensemble des professionnel·le·s du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) habilité·e·s à traiter l'anxiété et la détresse psychologique qui ne cessent d'augmenter en ces temps de pandémie.

« En utilisant cette approche multidisciplinaire, qui doit respecter l'expertise de chaque profession, le ministre Carmant démontre l'importance d'impliquer le personnel professionnel et technique pour agir de manière efficace en santé mentale. C'est rassurant car, depuis le début de la pandémie, le gouvernement Legault n'hésite pas à écarter les membres de l'APTS des mesures de reconnaissance et de valorisation de leurs professions. Espérons que ses collègues adoptent également cette approche, qui démontre une réelle connaissance de la complexité du réseau », a déclaré la présidente de l'APTS, Andrée Poirier.

Mais l'APTS s'inquiète de ce qui touche aux capacités d'attraction et de rétention du personnel dans le RSSS puisqu'il n'offre toujours pas les conditions de travail adéquates pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre qui le mine. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a même souligné dans son analyse de planification de la main-d'œuvre que la profession de psychologue est vulnérable.

« Le gouvernement Legault ne peut pas espérer attirer le personnel nécessaire s'il ne bonifie pas les conditions de travail des salarié·e·s et n'offre pas des incitatifs financiers pour retenir le personnel expérimenté. En paralysant les négociations pour le renouvellement de notre convention collective, il accentue la pénurie de personnel dans le réseau public et sape les efforts de son ministre », a poursuivi Andrée Poirier.

L'APTS craint aussi que les dirigeant·e·s des CISSS et des CIUSSS se contentent d'utiliser les sommes annoncées pour titulariser des personnes en surcroît de travail ou sur des remplacements, sans ajouter réellement de personnel pour faire face aux besoins grandissants en santé mentale.

« Nous l'avons vu avec les centres jeunesse, les investissements annoncés ne se sont pas nécessairement traduits par une augmentation des intervenant·e·s sur le terrain. Ils ont permis aux centres intégrés de stabiliser les équipes en confirmant des postes, mais il y a eu peu de nouvelles embauches. La surcharge de travail est toujours présente et la rétention du personnel toujours déficiente. Ce qui est inacceptable pour les centres jeunesse l'est tout autant pour la santé mentale », a conclu la présidente de l'APTS.

À propos de l'APTS

[L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) regroupe et représente quelque 56 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de

réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

- 30 -

Pour renseignements : Mathieu Le Blanc
Conseiller en communication et en relations médias
Cell. : 514 609-2906